



PAGE 4 :
Des aides pour
améliorer les logements



PAGE 8 :
Quelques fleurs



PAGE 16 :
Le Très Haut Débit
à Cravanche en 2018 ?

cravancheinfos

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS N° 66 - OCTOBRE 2017



FIN DE L'ÉTÉ,
C'EST LA RENTRÉE
SCOLAIRE !



ACTIVITÉS MUNICIPALES

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE 2017

- Création d'un poste en CUI-CAE
- Renouvellement du marché de fourniture de repas pour la restauration scolaire et du Service Enfance et Jeunesse
- Marché pour la démolition des anciens bâtiments de l'ADIJ
- Groupement de commandes pour l'acquisition de sel de déneigement
- Convention pour l'organisation du festival du conte 2017
- Convention pour la stérilisation des chats errants



Présentation des ateliers périscolaires

25 AOÛT

- Attribution des travaux pour la démolition de l'ADIJ à l'entreprise PBTP & Démolition retenue pour un montant de 144 191€ HT.



Signature de la convention avec le Département

31 AOÛT

- Réunion de rentrée du SEJ.

1^{ER} SEPTEMBRE

- présentation des ateliers périscolaires.

5 SEPTEMBRE

- Signature de la convention d'aide à la commune avec le Département pour le soutien au projet d'aménagement de l'ADIJ pour une subvention de 40 000€.

16 SEPTEMBRE

- Visite à l'initiative de l'association ATOMES, du fort de l'OTAN par un petit groupe de Cravanchois dans le cadre des journées du patrimoine.

BIENVENUE



Lionel Da Costa, jeune Cravanchois de 19 ans a renforcé cet été l'équipe du service technique pour l'entretien des espaces verts de la commune.



LE MOT DU MAIRE



Mes chers concitoyens,

J'espère que pour tous, la rentrée s'est bien passée. Pour les affaires municipales, il n'y a pas de vacances et nous avons avancé sur un certain nombre de projets.

La rénovation de la Cravanchoise est terminée (parquet et peintures). Vous pourrez en juger lors des prochaines manifestations ou lors de la pratique d'activités si vous êtes adhérents d'un des clubs de la commune.

Le marché de démolition des bâtiments de l'ADIJ a été attribué et les travaux se dérouleront durant les deux prochains mois. Des études sont en cours pour un aménagement futur en vue de créer des logements.

Nous allons lancer prochainement le marché de démolition de l'ancienne salle paroissiale. Les permis de construire de l'habitat senior et de la maison de santé seront déposés fin septembre.

Nous avons également signé le marché de la restauration scolaire. Ce sont 13 à 15 000 repas qui sont fournis chaque

année. Dans le cahier des charges, nous avons inclus les circuits courts, la viande française et 20% de bio.

Au cœur de l'été, nous avons été avisés de la réduction des contrats aidés. C'est bien sûr une mauvaise nouvelle pour nos finances. Ces contrats peuvent être critiqués mais ils permettent parfois à des jeunes de trouver un emploi pérenne, d'autant que notre commune joue le jeu et propose des formations. Il nous faudra réfléchir au fonctionnement et aux tarifs du Service Enfance et Jeunesse.

Enfin vous avez sans doute été au courant des problèmes de voisinage qui ont empiré cet été. Le maire exerce ses pouvoirs de police par l'intermédiaire des services de l'Etat (police) ou par le biais des gardes nature. Ils n'interviennent pas dans le domaine privé, si ce n'est pour maintenir la sécurité des biens et des personnes. Je voudrais ici lancer un appel à tous les Cravanchois : respectez vos voisins en vous conformant aux règlements ou arrêtés municipaux ou préfectoraux. Prenons conscience que la vie en collectivité impose certains devoirs, éduquons nos enfants en leur inculquant les règles élémentaires de vie en société.

Je vous en remercie et vous invite à la lecture de votre revue.

Bien à vous

Yves DRUET
Maire de Cravanche

TRAVAUX

Des aides POUR AMÉLIORER LES LOGEMENTS

Vous êtes propriétaire occupant d'un logement de plus de 15 ans ? Vous souhaitez réaliser des travaux d'économies d'énergie, d'adaptation du logement à la perte d'autonomie ou des travaux lourds ?

Le Grand Belfort avec l'appui de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) vous aide à financer ces travaux et vous accompagne dans votre projet. Les aides sont calculées sur le montant des travaux HT et des plafonds de ressources sont appliqués. Les propriétaires bailleurs sont éga-

lement éligibles aux aides de l'Anah dans certaines conditions. « Soliha Doubs et Territoire de Belfort » est partenaire du Grand Belfort pour assister gratuitement les propriétaires dans toutes les phases de leur projet : diagnostic social, technique et financier, diagnostic énergétique,

montage des dossiers de demande de subvention, suivi des travaux, etc.



Coordonnées Soliha Doubs et Territoire de Belfort :
2 rue du Comte de la Suze
90 000 BELFORT
Téléphone : 03 81 81 23 33

QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RESSOURCES ?

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux ressources très modestes (€)	Ménages aux ressources modestes (€)
1	14 360	18 409
2	21 001	26 923
3	25 257	32 377
4	29 506	37 826
5	33 774	43 297
Par personne supplémentaire	+ 4 257	+ 5 454

QUELLES SONT LES AIDES DONT VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER ?

	Anah (en fonction des revenus)	Grand Belfort (en fonction des revenus)	D'autres aides peuvent être mobilisables en fonction des dossiers (Conseil départemental du Territoire de Belfort, CAF, MSA, CARSAT, caisses de retraite, etc.)
Travaux d'économies d'énergies	35 à 50 % + une prime « Habiter Mieux » d'un montant pouvant aller jusqu'à 1 600 ou 2 000 € (si gain énergétique d'au moins 25%)	15% plafonné à 1 000 ou 2 000 € par logement en fonction du gain énergétique	
Travaux d'adaptation	35 à 50%	15% plafonné à 750 € par logement	
Travaux lourds (insalubrité, grande dégradation)	50 %		

EXEMPLE D'UN LOGEMENT RÉNOVÉ

Coût des travaux (dépenses TTC)	Aides financières obtenues	
VMC : 2 203 € Isolation extérieure : 7 217 € Chauffage : 6 420 € Autres travaux : 2 310 €	Anah : 8 557 € Aide « Habiter Mieux » : 1 711 € Grand Belfort : 1 500 € Conseil départemental : 500 € Caisse de retraite : 3 000 €	Le gain énergétique est de 26,12%.
Total des travaux : 18 150 €	Total des subventions : 15 268 €	Les subventions représentent 84% du coût des travaux.

Modifier **UNE CONSTRUCTION**

Les particuliers souhaitant améliorer leur habitat doivent, avant de se lancer dans les travaux, se renseigner en mairie.



Les travaux modifiant l'aspect d'une construction, les aménagements extérieurs, ainsi que les créations de surface ne peuvent être réalisés qu'après l'accord du maire et après instruction par le service « urbanisme de l'agglomération ». Une demande d'autorisation (déclaration préalable, permis de construire ou permis d'aménagement, en fonction des cas) est à télécharger sur le site service-public.fr. Le dossier à transmettre

doit comprendre le document Cerfa rempli ainsi que les pièces annexes.

Une demande d'autorisation est à remplir dans de nombreux cas : tous les travaux modifiant l'aspect extérieur d'une construction -même pour refaire à l'identique-, les aménagements extérieurs, les créations de surface et les changements de destination (par exemple, un commerce transformé en logement), ne peuvent se faire sans l'accord du service d'urbanisme.

Cette obligation concerne aussi les ravalements de façade et les changements de fenêtres, de toiture, les fenêtres de toit, la pose de clôtures, l'installation de piscine, de terrasse avec fondation ou sur pilotis ainsi que les extensions (ou abris de jardin de plus de 5 m²).

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Les travaux nécessitant l'occupation du domaine public (écha faudage ou bennes sur le trottoir, par exemple) doivent faire l'objet d'une demande préalable auprès de la mairie.



RÉNOVATION Cravannoise à la « Prévert »

- > 55 000 euros de dépenses
- > 100 jours d'indisponibilité
- > 100 litres de peinture murale blanche
- > 540 mètres de lambourdes
- > 230 m² de parquet
- > 3,9 tonnes de chêne
- > 7 000 pointes pour la fixation du parquet sur les lambourdes
- > 90 litres de vitrificateur
- > 6 nouveaux stores aux fenêtres

EN IMAGES



Précédant le camion de balayage, les employés municipaux ont sillonné toutes les rues de Cravanche avec des balais soufflants pour nettoyer les trottoirs.



Clôture mobile de chantier en acier, posée par PBTP & Démolition, pour protéger et sécuriser les accès de l'ADJ

ÉCOLES

JOUR DE LA RENTRÉE

ÉCOLE
MATERNELLE

Le jour de la rentrée en maternelle est toujours un grand moment tant pour les parents que pour les enfants et les émotions se lisaient sur les visages en ce 4 septembre : angoisse d'une première rentrée parfois accompagnée de larmes ou satisfaction de se retrouver après deux mois de vacances. Les enseignantes quant à elles manifestaient beaucoup d'entrain en accueillant leurs bambins.



École Maternelle (de gauche à droite) : Guillaîne Clerc, Carole Schillinger, Karine Personeni directrice, Martine Burel, Catherine Saunier, Isabelle Minoux

ÉCOLE
ÉLÉMENTAIRE

Après s'être retrouvés devant les grilles de l'école, les parents ont accompagné les enfants dans leur classe respective. Inchangée depuis des années, l'équipe enseignante contribue par sa stabilité et sa compétence à la qualité de notre école.



École élémentaire (de gauche à droite) : Cathy Maillot directrice, Anne Waltz, Bernard Boltz, Monique Reuchet, Carine Chasseport



ÉCOLES

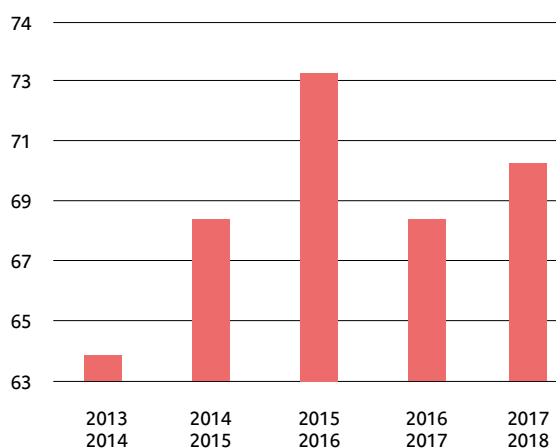
2017

EFFECTIFS DANS NOS ÉCOLES

ÉCOLE MATERNELLE

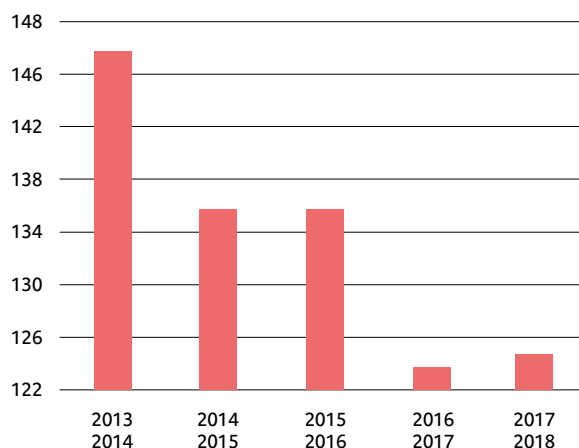
	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018
TPS	5	5			
PS	22	21	26	18	22
MS	16	26	21	26	22
GS	21	16	26	24	26
Total	64	68	73	68	70

TPS : très petite section / PS : petite section / MS : moyenne section / GS : grande section



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018
CP	27	26	26	29	25
CE1	23	26	26	14	26
CE2	34	23	23	26	17
CM1	27	34	33	28	27
CM2	34	26	27	26	29
TOTAL	145	135	135	123	124



FLEURISSEMENT

Quelques FLEURS

Le diaporama, Fleurissement 2017, publié sur le site de la mairie www.mairie-cravanche.fr a suscité quelques réactions :

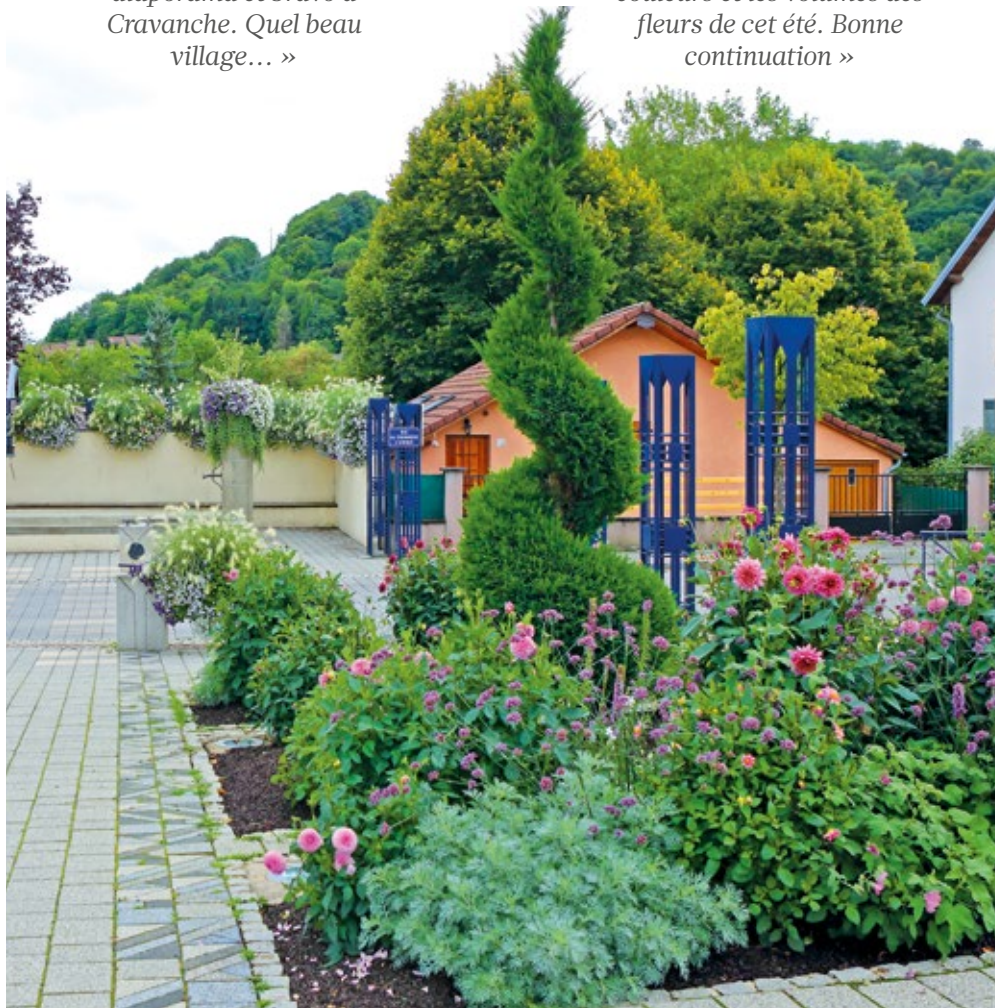


« Cravanche est définitivement un très beau village. Bravo aux paysagistes ! »



« Merci pour ce beau diaporama et bravo à Cravanche. Quel beau village... »

« J'ai bien aimé les couleurs et les volumes des fleurs de cet été. Bonne continuation »



FLEURISSEMENT

CONCOURS COMMUNAL FLEURISSEMENT 2017

Le 4 juillet 2017, le jury composé de Claudine Magni, Sylvaine Girardey, Danièle Bagard, Catherine Bulliot et Michel Esnault a défini le classement suivant :



CATÉGORIE MAISONS INDIVIDUELLES (FENÊTRES ET MURS)

- 1^{ère} Nadine Blanc
- 2^e Annie Thomas
- 3^e Carole Sanglard



« Les photos et les fleurs sont magnifiques, dommage pour les fleurs ça manque de couleurs. Autrement, ce sont des bouquets très beaux. »



CATÉGORIE LOGEMENTS COLLECTIFS (BALCON, TERRASSE, FENÊTRES)

- 1^{ère} Nadine et Eddy Pouget
- 2^e Christine Russo
- 3^e Marie-Louise Marchet



CATÉGORIE MAISONS AVEC JARDIN VISIBLE DE LA RUE

- 1^{er} Daniel Woehrlé
- 2^e Reine Jeggy
- 3^e Carole Jean Gillot



Jury départemental : Le maire Yves Druet a reçu le Jury départemental du fleurissement composé de Gérard Hoff de Larivière, Guy Monnier de Bavilliers et Emelie Carmien de Belfort Tourisme. Le jury a visité la commune et a noté la qualité du fleurissement des logements des différents lauréats du concours

SEJ

Vacances D'ÉTÉ



Le 7 juillet, c'était la fin de l'année scolaire, et comme la plupart des écoliers, les enfants cravannois se sont déplacés au square Allende pour profiter du pique-nique de fin d'année organisé par la restauration. Le challenge était pour tous de quitter les lieux en les laissant aussi propres qu'à l'arrivée.



Roll'herbe à la Planche des Belles Filles

L'été a été riche et occupé pour les enfants à Cravanche où de nombreuses activités leur étaient proposées.

Les plus jeunes se sont adonnés début juillet aux joies de la cuisine. Ils ont fait leur marché, découvrant légumes et fruits qu'ils ont ensuite préparés pour leur goûter. Puis ils ont abordé les îles polynésiennes en façonnant tiki (statuettes locales) et fleurs de tiaré. Le mois s'est terminé avec diverses activités manuelles et intellectuelles comme la fabrication de quilles et la création d'un Memory (jeu de cartes). Les plus âgés ont pu

jouer les explorateurs, boussole en main et à la ceinture, la gourde qu'ils avaient auparavant fabriquée. Afin d'être aussi les décideurs de leur programme lors de la dernière semaine, ils tiraient au sort l'activité du jour. Les derniers jours de vacances leur ont permis de s'intéresser à la vie des enfants à travers le monde. Ainsi ont-ils pu appréhender les différences mais aussi ce qui unit tous les jeunes quel que soit le continent. Outre des



Accrobranche au Ballon d'Alsace ↗



Sortie à Fraispertuis



Masques de pandas au centre de loisirs en août



Pêche à l'étang des Aïeux à la Cha



Randonnée au lac Neuweiher ↗

activités sportives, les ados ont profité de sorties variées qui leur ont fait découvrir des richesses de notre région comme le lac d'Alfeld, le lac des Perches et le Ballon d'Alsace. Des stages de pêche et d'équitation leur ont aussi été proposés juste avant la rentrée. Les sorties traditionnelles, Europa Park, Fraispertuis, le zoo de Mulhouse, ont comme d'habitude eu beaucoup de succès auprès de tous.



↖ Équitation à Chèvremont



↖ Catamaran au Malsaucy



pelle-sous-Chaux



La grande lessive des tuniques violettes du SEJ



Europa Park, fatigués mais heureux de la journée !

SEJ

Le SEJ FAIT SA RENTRÉE

LES NOUVELLES ANIMATRICES DU SEJ

En haut de G à D : Marylin Goudey, Carole Schillinger, Camille Daures, Isabelle Minoux, Séverine Monnier, Isabelle Communod Pertile, Chahrazed Tahri. En bas : Joanna Barbier, Caroline Faivre



MARYLIN GOUDEY

49 ans, je suis maman de 4 enfants et aussi mamie d'une petite fille et bientôt de 2 nouveaux petits. Je suis contente de faire partie de l'équipe d'animatrices. Je souhaite apporter aux enfants un moment de convivialité en leur apprenant la vie collective, tout en étant à leur écoute.



CAMILLE DAURES

22 ans, j'habite à Montbéliard. Je suis très heureuse de découvrir le centre de loisirs, ainsi que les enfants et les familles de Cravanche. Je suis une personne très sociable et souriante.

LES INTERVENANTS AU SEJ

Sous la responsabilité d'Isabelle Communod Pertile, les animatrices sont chargées de l'accueil, de la restauration, des TAP et de l'espace de loisirs.

Présentation des ateliers périscolaires, le 1^{er} septembre dernier

Évolution de la fréquentation DU PÉRISCOLAIRE



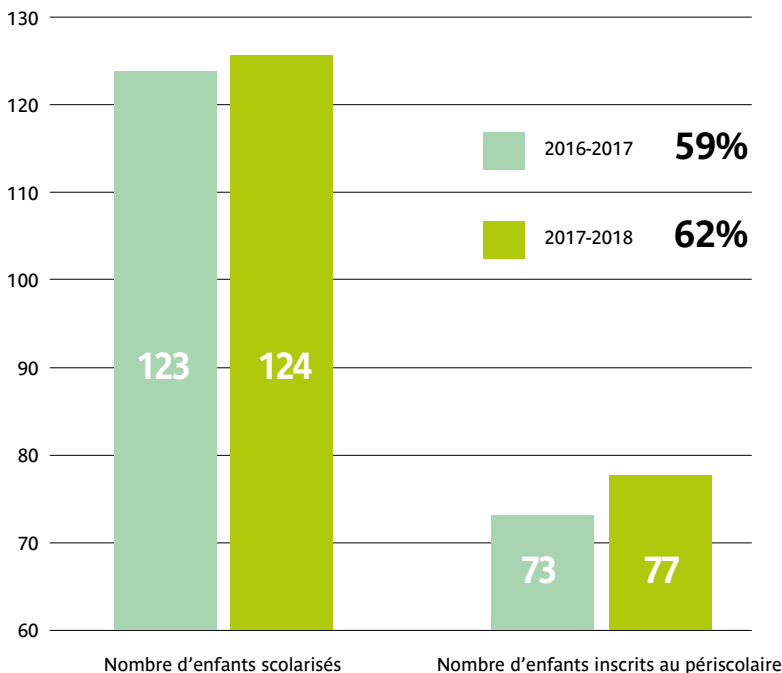
JOANNA BARBIER

33 ans, j'ai déjà travaillé en périscolaire et en centre d'animation. Après une expérience de 6 ans en tant qu'assistante d'éducation au collège, je reviens vers les élèves de l'école maternelle et élémentaire. Je poursuis en parallèle mes études.

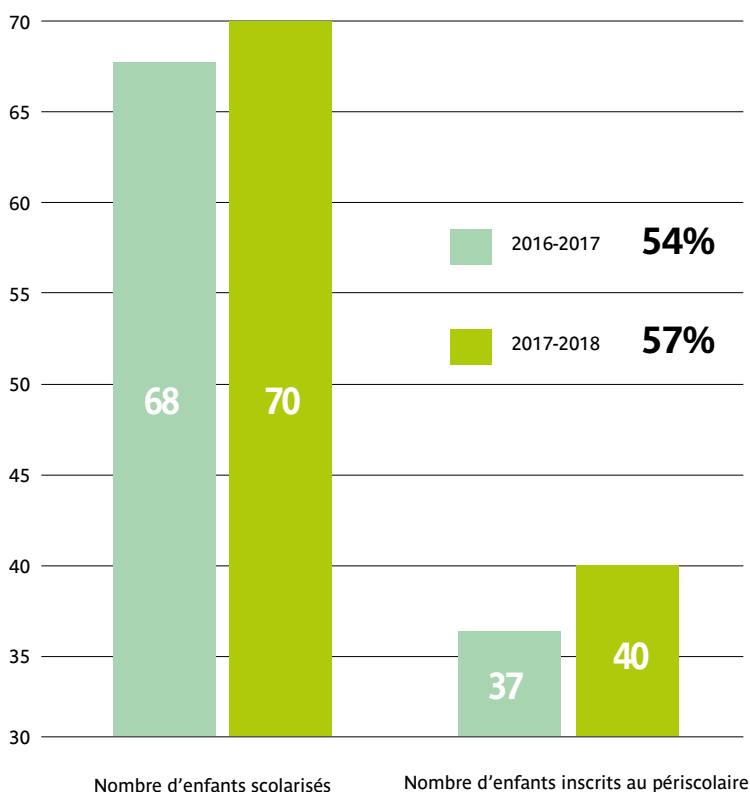
LES INTERVENANTS EXTÉRIEURS

- Multimédia : Jean Baptiste Deperne
- Judo : Emilien Chaverot
- Danse : Aurore Vadam
- Sophrologie : Sandra Mas
- Capoeira : Nicolas Braconnier

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



ÉCOLE MATERNELLE



CCAS



Permis DE CONDUIRE

Alors que de nombreux jeunes circulent sans permis et qu'un grand nombre peine à décrocher un job ou une formation faute du fameux sésame, l'équipe municipale a souhaité promouvoir et développer le dispositif de la bourse au permis de conduire, initié en 2009.

Celle-ci concerne prioritairement les jeunes en phase d'insertion professionnelle et pour lesquels le permis de conduire est exigé, et plus particulièrement ceux qui ne disposent pas de ressources personnelles ou familiales suffisantes. Elle consiste en la prise en charge par la municipalité d'une partie du coût de la formation en contrepartie d'une activité d'intérêt communal (30 heures). La bourse au permis de conduire repose sur un partenariat entre Cravanche, le candidat et l'auto-école Baumler, concrétisé par des conventions. L'opération ne peut être mise en œuvre qu'après avis favorable du CCAS.

Les dossiers sont à retirer en mairie où des informations complémentaires sont disponibles ou à télécharger sur notre site internet.

ATELIER NUTRITION SANTÉ pour les seniors

« Pas de retraite pour la fourchette »



Lundi 27 novembre
2017 de 14 h à 17h
en mairie.

Parce que l'alimentation est un facteur important pour bien vieillir, venez échanger sur l'importance d'une bonne alimentation avec Isabelle Mougel, diététicienne et un chocolatier. Au programme de cet atelier : échanges, conseils pratiques, dégustation de chocolats...

Action réalisée par l'association Colchique avec le soutien de l'Agence Régionale de la Santé de Franche-Comté, du GIE IMPA et de la CNRACL.

Inscription gratuite
sur réservation
au secrétariat de la mairie
03 84 26 07 10
(places limitées)

DÉNEIGEMENT

Dans le cadre du service de déneigement, le CCAS de la commune a mis en place une action en partenariat avec « Passerelle pour l'Emploi ».

Le déneigement du trottoir et de l'accès principal au domicile est fait par des personnels en insertion professionnelle. Ce service payant est mis à disposition des personnes âgées et handicapées lors d'épisodes neigeux.

Personnes concernées :

- Cravanchois(e) âgé(e) de plus de 70 ans
- Cravanchois (e) en situation de mobilité réduite

Les personnes qui s'inscriront auprès du secrétariat de la mairie pourront signer un contrat d'engagement après que toutes les informations leur auront été données.



L'été DES AÎNÉS

Le CCAS a organisé comme chaque année les après-midi pour les seniors dans la salle du premier étage de la mairie.

Ils se sont retrouvés tous les mercredis de 13h30 à 17h. Les jeux de société étaient de sortie. La vingtaine d'habitants avaient pris place autour des tables, et avant le traditionnel goûter, les parties de Scrabble, Triominos et belote se sont succédées. Pour la dernière après-midi récréative de la saison, un goûter a été offert par les

membres du club du Bois Joli en présence du Maire et de son équipe. Un merci particulier était adressé à Yves Deval qui a été présent pratiquement à toutes les séances. Une satisfaction pour l'équipe municipale et nos anciens qui ont passé tous ensemble de très beaux moments. Rendez vous est pris pour l'été prochain.

LES ATELIERS

GYMNASTIQUE DOUCE

Parce que la prévention du vieillissement passe par la prévention des capacités physiques, la mairie propose un programme d'activités physiques adapté aux seniors. Les ateliers se tiennent chaque vendredi, de 9h à 10h, à la Cravanchoise à partir du 6 octobre avec Isabelle.

ATELIER MÉMOIRE

Afin de compléter l'offre en matière de prévention de la santé, la commune propose une action hebdomadaire de stimulation de la mémoire en faveur des personnes âgées. Ces ateliers, lieux d'échanges et de communication, sont un moyen d'entretenir de façon ludique la mémoire. Les ateliers se tiennent à la mairie à partir d'octobre avec Monique et Christine. Pour celles et ceux qui souhaitent les rejoindre, prendre contact avec la mairie.

Colis DE NOËL



Les colis de Noël des Aînés, soit individuels soit pour couples, sont distribués à tous les Cravanchois de 65 ans et plus qui en font la demande. Il est pour ceci impératif de s'inscrire en mairie.

CADRE DE VIE

Le Très Haut Débit À CRAVANCHE EN 2018 ?

Depuis des années, le Maire et les élus œuvrent pour que les Cravanchois aient accès au haut et très haut débit.



En janvier 2014, un sous-répartiteur financé par le SMAU, le Conseil général et la commune, est installé place Berly pour desservir la partie haute de Cravanche. Promesse était faite de poursuivre le raccordement, par Orange, avec la fibre à domicile (FTTH). En septembre 2014, le Maire adresse un courrier au Président de la CAB Damien Meslot pour qu'il intervienne auprès de l'opérateur pour terminer le raccordement des 200 foyers. Début 2017, le Conseil départemental avec l'appui du Président du Grand Belfort et du Sénateur confie à Orange le déploiement de la fibre sur tout le département. La carte prévisionnelle du fibrage des premières habitations de Cravanche indique que les travaux débiteront en 2018. Renseignements pris par M. le Maire auprès d'Orange, les habitants de la commune peuvent espérer être raccordés à la fibre avant fin 2018.

rateur pour terminer le raccordement des 200 foyers. Début 2017, le Conseil départemental avec l'appui du Président du Grand Belfort et du Sénateur confie à Orange le déploiement de la fibre sur tout le département. La carte prévisionnelle du fibrage des premières habitations de Cravanche indique que les travaux débiteront en 2018. Renseignements pris par M. le Maire auprès d'Orange, les habitants de la commune peuvent espérer être raccordés à la fibre avant fin 2018.

RAPPEL

Dans mon bac
jaune
je mets en urac



Les cartons, papiers, journaux, magazines, livres, cahiers, enveloppes, prospectus.



Les boites de conserve, aérosols, barquettes en alu, bidons de sirop, canettes vides.



Les briques de lait, de soupe et de jus de fruit.



Les bouteilles et flacons en plastique.



Les bouchons métalliques et capsules



Je ne mets rien d'autre. Je vide bien les emballages mais je ne les lave pas pour ne pas gaspiller mon eau.

Les Cravanchois doivent s'habituer AUX TROTTOIRS MOINS NETS !



Depuis le 1^{er} janvier 2017, il est interdit d'utiliser des pesticides dans les espaces publics. Les squares, parcs, promenades, forêts et parterres de fleurs ne peuvent plus être traités avec des produits phytosanitaires.

C'est en juillet 2015 que les députés ont voté cette mesure, dans le cadre de la loi de « transition énergétique ». Une loi qui est entrée en vigueur en janvier 2017, sur l'ensemble du territoire national. Cette interdiction sera étendue aux particuliers en 2019. Aujourd'hui, le service technique

dispose d'outils thermiques et mécaniques qui limitent la pousse d'herbe mais qui ne permettent pas de l'éliminer totalement du sol. Une tâche et du temps supplémentaires pour le personnel d'entretien qui œuvre tous les jours, pour que notre commune soit propre !

Crit'Air : LE CERTIFICAT QUALITÉ DE L'AIR

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTÉ

Les différentes catégories du certificat sur la qualité de l'air

Voiture particulière :
Norme Euro (inscrite sur carte grise) ou date de 1^{re} immatriculation

Essence et autres	Diesel
Tous les véhicules 100% électriques et hydrogènes	
Tous les véhicules gaz et les véhicules hybrides rechargeables	
Euro 5 et 6 À partir du 1 ^{er} janvier 2011	
Euro 4 Entre le 1 ^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2010 inclus	Euro 5 et 6 À partir du 1 ^{er} janvier 2011
Euro 2 et 3 Entre le 1 ^{er} janvier 1997 et le 31 décembre 2005 inclus	Euro 4 Entre le 1 ^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2010 inclus
Euro 4	Euro 3 Entre le 1 ^{er} janvier 2001 et le 31 décembre 2005 inclus
Euro 5	Euro 2 Entre le 1 ^{er} janvier 1997 et le 31 décembre 2000 inclus

Pour obtenir son certificat qualité de l'air
www.certificat-air.gouv.fr

@ecologieenergie #leroyal

Le certificat est un autocollant rond qui correspond à une classe de véhicule définie en fonction des émissions de polluants atmosphériques.



EST-CE OBLIGATOIRE ?

Pic de pollution ou pas, la vignette Crit'Air lancée à titre restreint l'an dernier est obligatoire « dans certaines zones ».

QUI EST CONCERNÉ ?

Tous les véhicules routiers sont concernés : deux roues, trois roues, quadricycles, véhicules particuliers, utilitaires, poids lourds dont bus et autocars.

VOUS N'AVEZ PAS VOTRE VIGNETTE CRIT'AIR ?

Depuis le 1^{er} juillet, vous risquez 68 euros d'amende dans les zones de circulation restreinte des villes qui l'ont instaurée.

Gestion des milieux aquatiques ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

En réponse à l'instruction du 3 juin 2015 de Madame la Ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, les services de l'État du Territoire de Belfort s'étaient fixés d'élaborer une cartographie « progressive » sur le reste du département, associée à une méthodologie d'identification des cours d'eau.

Des temps d'échanges auprès des usagers seront organisés sous la forme de réunions publiques d'information, afin de leur exposer la démarche mise en œuvre et de recueillir leurs remarques.



MÉDIATHÈQUE

CONTE ET
COMPAGNIES

Voyage sans visa

Cravanche a accueilli le 5 octobre à La Cravannoise le conteur Boubacar Ndiaye et ses deux musiciens.

« Le conteur Boubacar Ndiaye et ses deux musiciens viennent tous trois du Sénégal ; ils ont connu les péripéties de la migration et en racontent les difficultés, les espoirs, questionnant aussi la place de la famille restée derrière, du bonheur, de la réussite de ces immigrés qui, pour certains, prennent la pirogue au péril de leur vie. Ils chantent deux amours, la terre qui les a accueillis et la terre natale, jamais oubliée : la beauté de Saint-Louis du Sénégal et de Tivaouane, l'art de la palabre et la fameuse teranga (hospitalité) sénégalaise. Quand trois porteurs de mémoire se retrouvent ensemble sur scène, l'Afrique au contact de l'Occident se tient debout, danse, mais aussi dénonce : que signifie "sans papier" ? Ne venons-nous pas toujours de quelque part ? »

Extrait du programme Conte et Compagnies

« Une culture, on est assis dessus, on ne la voit pas sans l'autre. Vivre avec autrui nous permet de savoir qui nous sommes ».



LES MOTS CROISÉS d'Anne-Claude

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II								■		
III										■
IV							■			
V		■			■					
VI										
VII			■		■			■		
VIII									■	
IX		■								
X							■			

■ HORIZONTALEMENT

- I/ Centre de loisirs au Ballon d'Alsace.
 II/ Bouliers. Sans effets.
 III/ Confusément.
 IV/ Tracer. Un père sans tête.
 V/ Copule. Bramér.
 VI/ Commençaient.
 VII/ Coutumes. À la mode. Film de Spielberg.
 VIII/ Poudreuses.
 IX/ Corps simple. Faisait fureur.
 X/ Agrémentent le tea time. Déchiffrés.

■ VERTICALEMENT

- 1/ Mettaient le blé en tas.
 2/ À l'ombre. Renseigne outre-Atlantique (acronyme).
 3/ Filet de mulard. Une qui ne compte pas pour des prunes.
 4/ Peut se pratiquer au I horizontal
 5/ Nuancer. Commune néerlandaise.
 6/ Hardis.
 7/ Termine la synthèse. À son pli
 8/ Submerge. Argile.
 9/ Assure des gardes. Courant mineur.
 10/ Sur la Bresle. Bafouilles.

RECENSEMENT 2018

Tous les habitants de la commune seront recensés en 2018 du jeudi 18 janvier au samedi 17 février.

Cette année une nouveauté (si vous le souhaitez) : le recensement en ligne par internet. Des agents recenseurs seront recrutés par la commune. Si vous êtes intéressés par cette tâche veuillez faire acte de candidature à la mairie.

Pensez à vérifier que les noms indiqués sur votre boîte à lettres sont bien lisibles par les agents recenseurs.

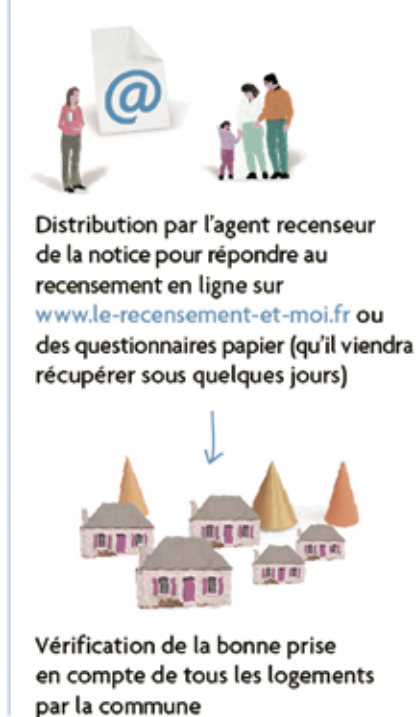
LES GRANDES ÉTAPES DU RECENSEMENT



AVANT LA COLLECTE



PENDANT LA COLLECTE



APRÈS LA COLLECTE



NOUVEAU

Pacte Civil de Solidarité (PACS) EN MAIRIE

À compter du 1^{er} novembre 2017, le PACS sera enregistré en mairie. Il conviendra de prendre rendez-vous au secrétariat.

POUR CELA, IL FAUDRA VOUS MUNIR :

- d'une convention de PACS ou du formulaire Cerfa n° 15726-01 si vous optez pour une convention type de PACS ;
- d'une déclaration conjointe d'un PACS (formulaire Cerfa n° 15725-01) ;
- d'un acte de naissance de moins de 3 mois pour les ressortissants français ou de moins de 6 mois pour les ressortissants étrangers ;
- d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- pour les divorcés fournir le livret de famille correspondant à l'ancienne ou aux anciennes unions avec mention du divorce ;
- pour les veufs, le livret de famille ou un acte de décès de l'ex-conjoint.

ENQUÊTE PUBLIQUE

PLAN D'ALIGNEMENT VIA D'AUXELLES ET RUE DE VESOUL

Une enquête publique relative à la modification du plan d'alignement de la via d'Auxelles et de la rue de Vesoul se déroulera du 9 au 23 octobre 2017. Madame Patois, commissaire enquêteur, tiendra trois permanences dont la dernière se

déroulera en mairie de Cravanche le lundi 23 octobre de 15h30 à 17h30. Un avis d'enquête publique est affiché en mairie de Cravanche depuis le 22 septembre. Un second dossier d'enquête publique restera en mairie de Cravanche.

ÉLECTIONS

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui se sont fait recenser à l'âge de 16 ans dans la commune. Si vous vous trouvez dans une autre situation (arrivée dans la commune, première inscription...), vous devez prendre l'initiative de la demande avant le 31 décembre 2017 en mairie. Pour les personnes ayant déménagé au sein de la commune, vous devez signaler votre changement d'adresse en mairie.

DATES ET PÉRIODICITÉ DES ÉLECTIONS POLITIQUES

ÉLECTION	ANNÉE	DURÉE DU MANDAT	DERNIÈRES ÉLECTIONS
Européennes	2019	5 ans	25 mai 2014
Municipales	2020	6 ans	23 et 30 mars 2014
Départementales	2021	6 ans	22 et 29 mars 2015
Régionales	2021	6 ans	6 et 13 décembre 2015
Présidentielle	2022	5 ans	23 avril et 7 mai 2017
Législatives	2022	5 ans	11 et 18 juin 2017

TIC-TAC



À L'HEURE D'HIVER

Le passage à l'heure d'hiver aura lieu dans la nuit du samedi 28 octobre au dimanche 29 octobre 2017. La montre doit être reculée d'une heure : à 3 heures, il sera 2 heures. Chaque année, le changement a lieu le dernier dimanche d'octobre.

AGENDA

SAMEDI 14 OCTOBRE

Vide dressing

MERCREDI 18 OCTOBRE

AG du Club du Bois Joli

DIMANCHE 5 NOVEMBRE

Vide-jouets

SAMEDI 11 NOVEMBRE

Cérémonie patriotique

SAMEDI-DIMANCHE 25-26 NOVEMBRE

Marché de Noël

LUNDI 27 NOVEMBRE

Atelier nutrition santé pour les seniors

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE

Saint-Nicolas

MERCREDI 13 DÉCEMBRE

Colis de Noël à la Cravanchoise

JEUDI 14 DÉCEMBRE

Colis de Noël à la Mairie

MARDI 9 JANVIER 2018

Vœux du Maire

SAMEDI 20 JANVIER 2018

Repas des Aînés



Pour rester en contact, suivez-nous sur Facebook : Mairie Yves Druet

MOTS CROISÉS

Les solutions

S	U	L		S	E	N	O	C	S	X	
E	R	I		E	D	O	I		E	XI	
R		S	E	R	E	I	A	L	V	III	
T	E		N	I		T		S	U	III	
T	N	E	I	V	A	M	A	T	N	E	VI
E	R	E	A	R		T	E		L	V	
E	L	O		E	R	I	R	C	E	IV	
	T	N	E	M	E	U	G	A	V	III	
U	N		S	E	U	Ô	V	A	B	II	
E	I	R	E	T	N	E	M	U	J	I	
10	9	8	7	6	5	4	3	2	1		

MAIRIE DE CRAVANCHE

2 rue Pierre et Marie Curie - 90300 CRAVANCHE

HORAIRES

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Mardi : 10h à 12h et de 13h30 à 17h30 • Samedi : mairie fermée

STANDARD TÉLÉPHONIQUE

À partir de 8h30 le lundi, mercredi, jeudi et vendredi • À partir de 10h le mardi
Tél. : 03 84 26 07 10 - Fax : 03 84 26 60 41
contact@cravanche.fr - www.mairie-cravanche.fr



CRAVANCHE INFOS

BULLETIN MUNICIPAL TRIMESTRIEL
D'INFORMATIONS • OCTOBRE 2017 • N° 66 •

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Yves Druet • RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : Evelyne Caloprisko-Chagnot • COMITÉ DE RÉDACTION : Evelyne Caloprisko-Chagnot, Christian Kwasnik, Anne-Claude Truong • PHOTOS : Evelyne Caloprisko-Chagnot, Christian Kwasnik, SEJ, Anne-Claude Truong • CRÉATION GRAPHIQUE ET IMPRESSION : Elephant Com And Events • TIRAGES : 1 000 exemplaires • DÉPÔT LÉGAL : Octobre 2017